

Étude «Marché de la création d'entreprise en Suisse en 2024»

40% des personnes créent leur entreprise pour gagner en liberté et en indépendance



Tout cela est très poétique, mais ce ne sont pas les incitations pragmatiques comme un revenu plus élevé ou des avantages fiscaux qui ont inspiré la majorité des créatrices et créateurs d'entreprises en Suisse. L'étude «Marché de la création d'entreprise en Suisse en 2024» démontre comment concilier l'envie de liberté et la réalité économique, d'où provient l'argent nécessaire et comment une grande partie des personnes interrogées s'accommodent d'une double charge.

En tant que partenaire importante des start-up, PostFinance s'engage en faveur de la défense des intérêts des entrepreneuses et entrepreneurs. Cela implique notamment de conseiller les jeunes entreprises et de leur offrir un savoir-faire. À cette fin, PostFinance et l'Institut pour les jeunes entreprises (IFJ) collaborent et sont à l'initiative de l'étude sur le marché de la création d'entreprise en Suisse. C'est l'institut YouGov qui a été chargé de réaliser l'enquête. L'objectif? Collecter des faits et des données chiffrées pour comprendre encore mieux les créateurs d'entreprise et leur univers, et rester à leur écoute.

Nouveaux records de création en 2023 et 2024

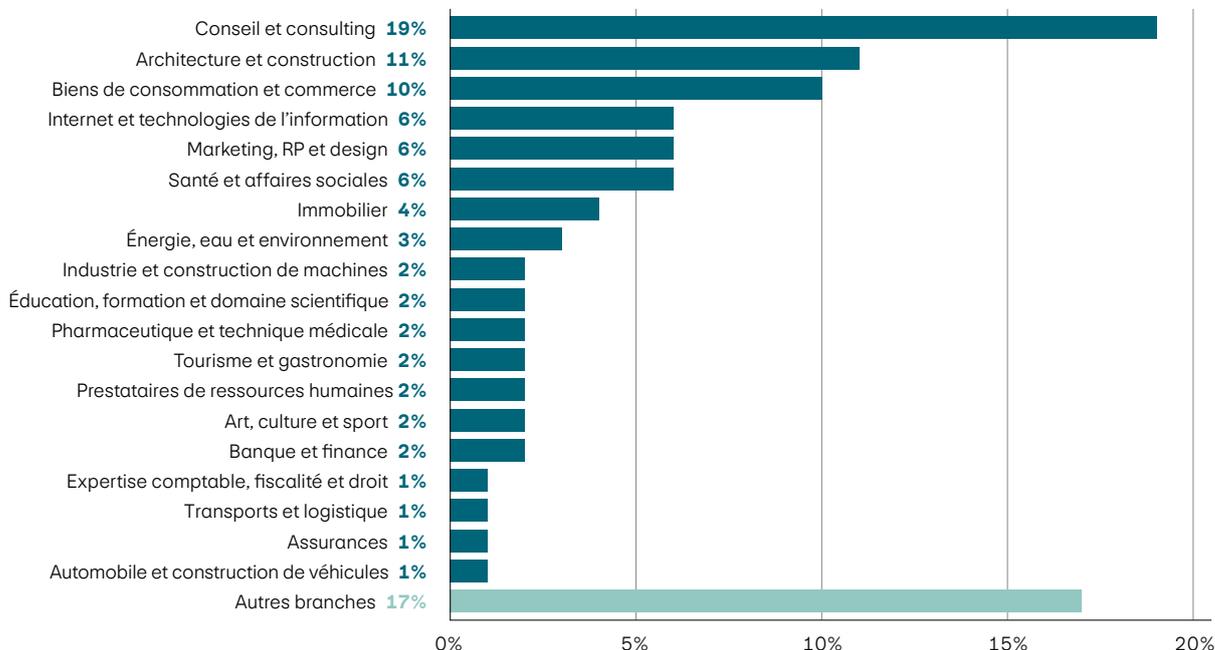
Après les années 2020 à 2022, marquées par la pandémie de COVID-19 et plutôt agitées pour l'économie de marché, la volonté d'innovation dans toute la Suisse semble immunisée. En 2023, la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) a enregistré un total de 51 637 nouvelles créations, soit une croissance de 3,2% par rapport à l'année précédente. Une trajectoire qui s'est maintenue en 2024 également: à la fin du quatrième trimestre 2024, en moyenne, 143 entreprises étaient créées par jour de semaine, soit une hausse de 2,2% par rapport à la même période de l'année précédente. L'enquête sur la création d'entreprise révèle les chiffres suivants: deux tiers des entreprises fondées au cours des

24 derniers mois sont de «véritables créations», c'est-à-dire le début d'une nouvelle activité effective. Sur cette période, les formes juridiques que sont la Sàrl et la raison individuelle sont presque à égalité: 41% des nouvelles créations sont des Sàrl et 40% des raisons individuelles. Seuls 15% des créatrices et créateurs ont choisi la société anonyme.

Les branches les plus prisées demeurent le conseil et le consulting, l'architecture et la construction, ainsi que les biens de consommation et le commerce. Prises ensemble, ces trois branches représentent près de 40% de toutes les nouvelles créations.

Une volonté généralisée de liberté

Si différentes que soient les personnes interrogées, elles semblent s'accorder sur bon nombre de questions. Outre le fait que 64% des créatrices et créateurs individuels ait procédé à la création directement auprès de l'Office du registre du commerce, la question de la motivation recoupe de nombreuses réponses similaires. Ainsi, 40% des personnes interrogées ont indiqué comme motivation déterminante pour la création la volonté de gagner en liberté et en indépendance. 31% ont répondu vouloir se réaliser au travers de leur propre entreprise. Et 28% ont trouvé important de pouvoir ainsi mettre davantage à profit leurs propres compétences. En comparaison, les raisons économiques ont été bien moins souvent citées comme facteurs de motivation. Un revenu plus élevé n'a été cité que par 8% des personnes sondées comme bonne raison pour créer son entreprise.



Secteur
Réponses à la question: «Dans quel secteur votre entreprise est-elle active?»

Les défis à relever

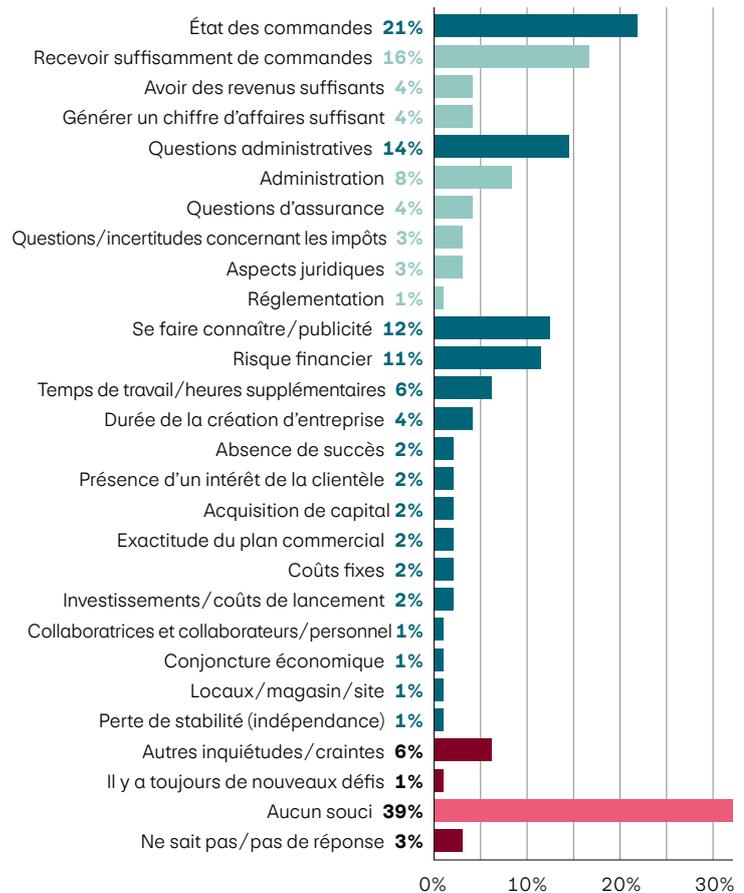
Une bonne dose d'idéalisme, un budget de création suffisant, la capacité à trouver rapidement une idée et ce, pour deux tiers des personnes interrogées à peine deux mois avant la création – les faits brossent un tableau optimiste. Mais quand on ose se lancer dans une activité indépendante, on se fait aussi du souci. Pour de nombreuses personnes interrogées les questions administratives, l'épaisseur du carnet de commandes et le risque financier étaient les principales préoccupations avant de créer leur entreprise. Une fois l'entreprise créée, les questions concernant le marketing, soit la promotion des services proposés, sont venues rejoindre les rangs des préoccupations. D'autre part, l'inquiétude diminue en parallèle: là où 17% des sondés annonçaient ne pas s'inquiéter avant la création, ils sont 39% à ne faire état d'aucun souci que ce soit une fois l'entreprise sur pied.

En collaboration avec l'Institut pour les jeunes entreprises (IFJ), PostFinance soutient les entrepreneurs tout au long du processus de création d'entreprise en mettant à leur disposition des services attrayants, un important savoir-faire et des outils utiles. Plus d'informations sous: postfinance.ch/startups ou ifj.ch

L'enquête révèle également que les décisions fondamentales précédant une création ne sont pas une inquiétude majeure: seuls 10% des personnes interrogées ont trouvé la rédaction du plan commercial (très) difficile. Concernant le choix de la forme juridique, près de deux tiers n'ont connu (presque) aucun problème. Concernant ces points et d'autres, comme l'évaluation des besoins en capitaux et leur obtention, la grande majorité se rejoignait.

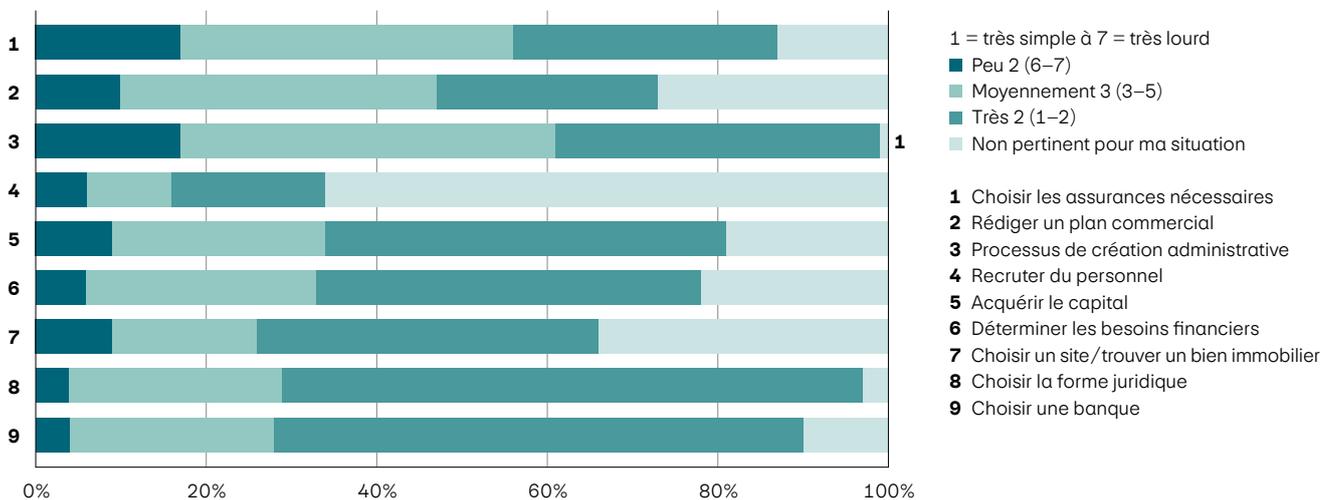
Inquiétudes et craintes justifiées/défis à relever après la création de l'entreprise

Réponses à la question: «Quelles ont été vos inquiétudes, craintes et préoccupations au moment de la fondation de votre entreprise qui se sont matérialisées par la suite? Quelles difficultés demeurent également après la création de l'entreprise?»



Pain points de la création

Réponses à la question: «Dans votre souvenir, à quel point les aspects suivants étaient-ils lourds?»



Qui choisit quel mode de financement

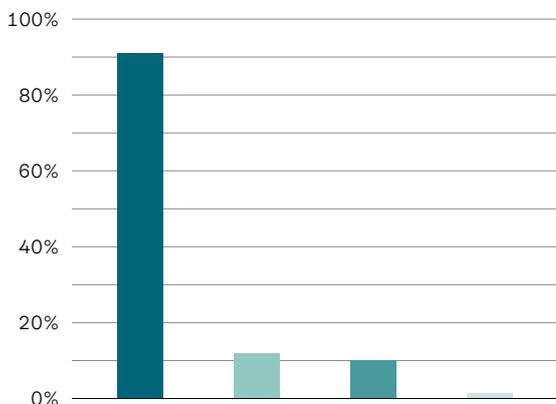
De bonnes idées, un plan commercial détaillé et des processus administratifs simples jusqu'à la création constituent une base formidable. Mais qu'en est-il du budget nécessaire à la création?

Les frais de constitution varient fortement. Les raisons individuelles préfèrent passer par la voie la plus avantageuse, la FOSC, avec des coûts généralement inférieurs à 500 francs. Les personnes qui choisissent la Sàrl ou la SA comme forme juridique doivent prévoir un budget plus important pour régler les frais de notaire, d'avocats et des services juridiques.

Près de 20% des créatrices et créateurs fondent leur entreprise avec un capital de départ n'excédant pas 5000 francs. 40% disposent d'un capital initial compris entre 5001 et 20'000 francs. Enfin, environ 20% possèdent entre 20'001 et 50'000 francs pour lancer l'entreprise. La part restante dispose de plus de 50'000 francs et une toute petite minorité affiche plus de 100'000 francs comme capital de départ. Les créations d'entreprises sont principalement financées par des capitaux propres ou par des fonds d'investisseurs privés. Pour plus des trois quarts des créations, l'argent provient au moins à 80% de fonds propres.

Sources du capital

Réponses à la question: «Quelles ont été les sources du capital ayant servi à la création de votre entreprise?»



- Fonds propres privés **91%**
- Investisseurs privés (p. ex. amis/famille) **12%**
- Autre (p. ex. crédit privé et d'entreprise, investisseurs commerciaux, etc.) **10%**
- Ne sait pas/pas de réponse **1%**

Le flux de capitaux demeure une question majeure parmi les personnes interrogées, comme en témoigne clairement un chiffre: au cours de la phase de création, plus des deux tiers des créatrices et créateurs étaient encore employés par une autre entreprise, et même 43% à temps plein.

On choisit la banque qu'on connaît déjà

Concernant le choix de la banque commerciale, un grand nombre de créatrices et créateurs ont indiqué ne pas avoir eu de difficultés. Cela peut aussi tenir au fait que plus de la moitié des personnes interrogées ont choisi leur banque principale en raison de leur relation d'affaires existante. Près des trois quarts d'entre elles se rappellent avoir reçu des offres spéciales pour création d'entreprise de la part d'assurances (50%), d'entreprises de télécommunications (48%) et de banques (37%). Près de la moitié de ces 37% ont indiqué que ces offres spéciales ont joué un rôle dans leur choix d'établissement bancaire – notamment en raison de conditions intéressantes et de simplicité de création.

Toutes les données présentées ici sont extraites de l'étude «Marché de la création d'entreprise en Suisse» (disponible uniquement en allemand). Lancée par PostFinance et l'IFJ, elle a été confiée à l'institut YouGov Suisse. L'enquête en ligne s'est déroulée du 14 mai au 10 juin 2024. Elle interrogeait des entreprises de Suisse alémanique et de Suisse romande affichant une nouvelle inscription à la FOSC au cours des 24 derniers mois. L'échantillon final regroupait 480 créatrices et créateurs.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à:

Rinaldo Tibolla, porte-parole PostFinance,
+41 58 338 30 32, medien@postfinance.ch

Simon May, directeur général de l'Institut
pour les jeunes entreprises (IFJ),
+41 78 605 60 65, simon.may@ifj.ch

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne

Téléphone +41 58 448 14 14
postfinance.ch